

Question urgente de Madame Caroline CASSART à Willy BOR-SUS, Ministre de l'Agriculture, concernant les mesures prises par le Conseil européen de l'Agriculture

Monsieur le Ministre,

Un Conseil européen de l'Agriculture très important s'est tenu hier. Les agriculteurs étaient présents en nombre hier à Bruxelles pour faire entendre leurs revendications. Il devait se positionner sur les propositions de la Commission européenne formulées il y a quelques jours.

Monsieur le ministre, Quelles mesures basculantes pour le secteur agricole ont été adoptées par le Conseil ? Quand seront-elles réellement effectives et quelle influence auront-elles sur nos agriculteurs ?

Je vous remercie

La réponse du Ministre :

Effectivement, nous avons un nouveau rendez-vous important, hier, avec nos collègues ministres en charge de l'Agriculture au niveau européen, sous présidence belge. Comme vous l'avez observé, un certain nombre de lignes ont bougé de façon très significative et des étapes sont encore attendues dans les prochaines semaines pour ce qui concerne la réponse à la crise agricole. Je vous rejoins totalement quant au fait que ces réponses doivent être concrètes, rapides, mais aussi structurelles quant à leurs effets.

Notons tout d'abord que, pour ce qui concerne le premier volet reliant un certain nombre de complications administratives ou d'impositions environnementales – ou les deux – des dispositions ont été adoptées par le CSA – le Comité spécial Agriculture – pour, en procédure accélérée, aboutir à une révision de plusieurs des BCAE – les bonnes conditions agronomiques et environnementales – qui concernent, par exemple, les rotations culturales, qui pourront être, de façon alternative, proposées sous forme de diversifications ; la prorogation dans le temps du fait de ne pas consacrer 4 % à des zones non productives ; ou d'autres dispositions encore concernant les couvertures longues de sols, comme ces agricultures de dates et d'autres éléments extrêmement lourds pour l'agriculture vis-à-vis desquels je ne suis pas d'accord avec l'argument qu'ils n'auraient pas d'impact sur le revenu. À l'évidence, lorsqu'un certain nombre de surfaces sont neutralisées dans leur capacité productive ou – pire – que de nombreuses sanctions sont prises pour celles et ceux qui n'auraient pas pu respecter ces impositions, il y a une conséquence évidente sur le revenu. Ce train-là est en marche, à un rythme accéléré et je m'en réjouis.

Le deuxième élément qui est aussi sur la table, je tiens vraiment à le souligner. Il y a bien une ouverture d'un débat et de réformes sur le règlement qui concernent l'organisation du commerce, l'organisation du marché en ce qui concerne notamment la position des organisations de producteurs, la contractualisation dont vont pouvoir bénéficier ceux-ci. Comme vous l'évoquiez, une évolution est attendue en ce qui concerne le rapport de force dans la négociation entre les producteurs ou celles et ceux qui les représentent et la chaîne de valorisation de leurs produits, au-delà de l'observatoire que vous avez par ailleurs mentionné. C'est une réforme importante qui, elle aussi, est sur la table.

Le deuxième volet dans ce chapitre, c'est l'évaluation à court terme, pour le mois d'avril prochain, et d'éventuelles modifications du règlement en ce qui concerne les pratiques commerciales abusives. Le but est effectivement ici aussi de rétablir un meilleur équilibre au bénéfice de celles et ceux qui produisent, en évitant de les voir écrasés dans le contexte de pratiques commerciales abusives par un certain nombre d'acteurs économiques.

Troisièmement – et c'est le sens de mon message –, il faut continuer à travailler pour la mise en œuvre de ces mesures, pour d'autres qui ressortissent de la même préoccupation de simplification administrative ou de meilleur équilibre ou de respect des pratiques agronomiques, mais aussi d'autres dossiers. C'est ceux-là que je me suis permis publiquement de diffuser. Il faut un budget de crise par rapport à la gestion de la situation actuelle. Il faut – et j'utilise le terme à dessein – une solution en ce qui concerne le marché et le prix du blé, fût-il ce marché mondialisé. Parce que nous avons aujourd'hui des prix du blé qui sont incroyablement et dramatiquement bas et des stocks qui sont conséquents à travers toute l'Europe.

Ensuite, il faut des clauses miroirs dans les accords commerciaux à venir, mais il faut aussi travailler sur les accords existants et veiller au respect strict des normes concernant l'importation, notamment de produits qui rejoignent notre marché européen. Il s'agit de produits dont les conditions de production environnementales, sanitaires, de bien-être animal ou de toute nature doivent à l'évidence être de la même exigence, du même niveau que ce que l'on rencontre ici, en Europe.

Un budget de crise, une solution pour le blé, des clauses miroir, des contrôles des clauses miroir. Par ailleurs, puisque l'on modifie un certain nombre de règles, voici une proposition dont je considère qu'il est de bon sens que je me suis permis d'émettre à destination de la Commission : on ne va pas sanctionner pour les années 2023, éventuellement pour l'année 2024, des agriculteurs qui n'auraient pas respecté des normes que l'on change maintenant parce qu'on les considère comme excessives. On est bien d'accord qu'il faut une forme de neutralisation de ces premiers mois de la PAC, sans quoi, évidemment, on marcherait décidément à l'envers.

J'ajoute des éléments concernant le poids des contrôles au niveau de la Commission européenne. Voilà les chapitres principaux de la réponse. Au niveau européen, il y a encore la réponse à laquelle nous avons travaillé au niveau national – au niveau fédéral chez nous – ainsi qu'au niveau régional.

Voilà les différents éléments constitutifs de la réponse que nous voulons – et que je veux – apporter au monde agricole, de manière à ce que leur production soit correctement et enfin justement valorisée en ce qui concerne aussi leur prix.

La réplique de Mme Cassart-Mailleux

Aujourd'hui, le bon sens agronomique, qui a été mis à mal par beaucoup de mesures environnementales, contrairement à ce que disent certaines formations politiques, a des conséquences sur le revenu agricole. Il est clair que, dans les exploitations agricoles, ils le savent.

Le budget de crise, les mesures pour une régulation des prix et les clauses miroir, c'est évident et attendu. Le secteur est en attente de ces mesures concrètes, rapides et structurelles. On va dans la bonne direction, mais il faut que chacun prenne ses responsabilités.

Les mesures agroenvironnementales démesurées que l'on a imposées au secteur agricole ont des conséquences sur le revenu, même si certaines formations politiques ne sont pas contentes de l'entendre.